

## L'été est la période rêvée pour les fêtes de mariage.

Réunir familles et amis des deux côtés, offrir à tous l'occasion de passer un moment inoubliable, les surprendre, leur montrer son bonheur, partager « le plus beau jour de sa vie » avec générosité et inventivité : c'est ce qui motive les couples à donner à ce moment, une dimension largement festive.

Mais le cœur de cette fête c'est le **OUI** qu'ils se diront.

En effet, les futurs mariés, devant Mme ou M. le Maire vont donner leur consentement, exprimant par là qu'ils désirent s'unir « pour le meilleur et pour le pire ». Ce contrat définit le respect de tout un ensemble de droits et de devoirs. S'appuyant sur 5 articles du Code civil, l'édile annoncera essentiellement : **Les époux se doivent mutuellement, respect, fidélité, secours, assistance. Les époux assurent ensemble la direction morale et matérielle de la famille. Ils pourvoient à l'éducation des enfants et préparent leur avenir.** Une grande place est faite désormais à la parentalité.

### Se marier aujourd'hui.

Nous ne sommes plus à l'époque où le mariage marquait l'émancipation par rapport à sa famille. Il ne constitue plus un préalable indispensable à l'établissement d'un couple. Nombre de personnes vivent ensemble, sous le même toit, et ont des enfants sans se marier auparavant.

À l'heure où les modèles conjugaux se diversifient et où les attentes évoluent, l'engagement du mariage reste un sujet sensible, souvent entouré de mythes, d'injonctions sociales et de doutes intimes. Certains couples réfléchissent des mois, voire des années, avant de franchir le pas. Ils s'aiment profondément, mais quelque chose les freine : la peur d'un « toujours » qui ressemblerait à une contrainte, l'idée que l'engagement effacerait la spontanéité. Est-ce vraiment une promesse pour la vie ? Est-ce qu'aimer suffit ? Faut-il forcément passer devant le maire ou l'autel pour qu'un engagement soit réel ?



**S'engager !** Il y a ceux qui, observant les divorces autour d'eux, jugent l'engagement du mariage complètement insurmontable, et il y a ceux qui s'y précipitent sans vraiment s'interroger sur le « contrat » qu'ils vont signer. Pour que le mariage ne soit pas seulement une case à cocher, l'occasion de faire la fête, mais un choix libre et personnel, il convient d'être au clair sur 3 points.

#### • « Le mariage, c'est pour la vie »

C'est le sens même du mariage. Et pourtant, la réalité est plus nuancée. Les personnes évoluent, les parcours changent. Ce n'est pas la durée, ni le fait d'être marié qui fait la solidité d'un engagement, mais **la qualité du lien, la volonté de traverser ensemble** les hauts et les bas... et parfois, le courage de se réajuster en chemin.

#### • « L'amour devra surmonter des obstacles »

Aimer, c'est essentiel. Mais ce n'est pas toujours suffisant. Une relation se nourrit aussi de **communication, de respect, de confiance**, de projets communs. L'amour peut être là... et pourtant vaciller si l'on ne prend pas soin du lien au quotidien.

#### • « Le mariage une histoire de fidélité »

En réalité, la fidélité n'est ni automatique ni garantie par un statut. Elle se choisit, se construit, se renforce dans la durée, par **le dialogue, la transparence, la tendresse** renouvelée.

**S'engager** c'est oser dire « oui » à un projet de vie commun, non par peur de perdre l'autre, mais par envie de grandir ensemble. C'est faire tomber les masques et avancer pas à pas vers une relation fondée sur la confiance, l'écoute et le respect mutuel.

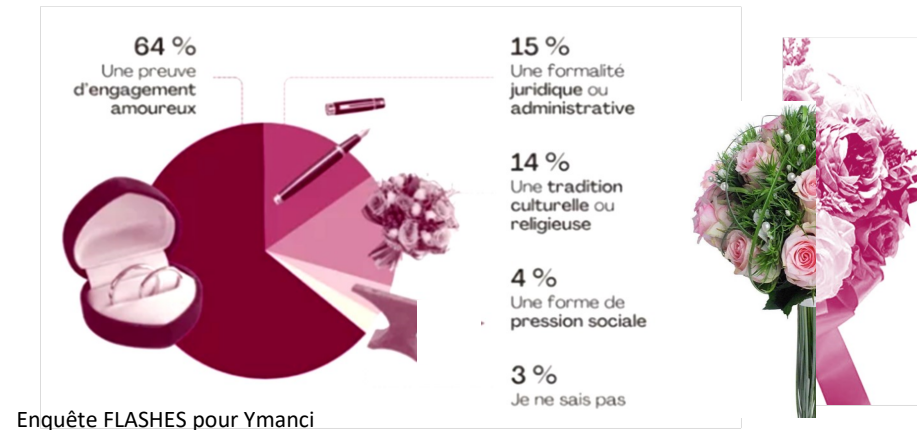


## Qui se marie aujourd'hui ?

227 000 mariages ont été célébrés, en 2019, en France, dont 6000 entre personnes de même sexe soit 2.5 %. Parmi les personnes mariées en 2022, 82 % se mariaient pour la première fois, 17 % se remariaient à la suite d'un divorce et 1 % à la suite d'un veuvage. Dans un quart des mariages de couples de sexe différent, la femme est plus âgée que l'homme. L'âge moyen au mariage continue d'augmenter, pour atteindre, pour les couples de sexe différent, **37,3 ans pour les femmes et 39,8 ans pour les hommes** en 2022. Il est plus élevé chez les couples de même sexe.

**Et quand ?** Les mariages se concentrent en fin de semaine : huit mariages sur dix ont lieu le samedi. Hors week-end, les couples s'unissent davantage le vendredi (un mariage sur dix en 2022). La saisonnalité est toujours la même : 68 % ont lieu sur les cinq mois, allant de mai à septembre.

## Et pourquoi ?



Enquête FLASHES pour Ymanci

## Brève histoire du mariage.

On remonte aux alentours de 2350 avant J.-C., dans l'antique Mésopotamie, avec les premières traces concrètes de cette union sacrée, gravée sur des tablettes d'argile, véritables symboles du mariage en tant qu'institution sociale et légale. Dans les sociétés anciennes, loin d'être seulement une affaire de cœur, le mariage était une affaire de survie, de pouvoir, et un pilier de l'organisation sociale, économique et politique : mariages arrangés pour renforcer les liens familiaux,



**A Rome, l'union des mains.**  
*La dextrarum iunctio symbolisait l'union des époux.*  
Bas-relief d'un sarcophage du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. British Museum, Londres.

**Le cœur doit pour ainsi dire respirer sans gêne dans une action à laquelle il a tant de part ; ainsi, l'acte le plus doux doit encore être l'acte le plus libre.**  
Jean-Etienne PORTALIS

transmettre le patrimoine et la lignée. Stratégie de survie pour les familles dans les sociétés agricoles, où le mariage représentait un élément vital pour la gestion et l'exploitation efficaces des terres. **Les mariages arrangés** étaient courants, servant d'instruments pour cimenter des alliances entre familles influentes, clans ou nations. Ces unions n'étaient pas tant une affaire de choix personnel, mais de stratégie visant à assurer la paix, à solidifier des relations diplomatiques, ou à unifier des territoires. Les mariages entre maisons royales en sont un exemple typique, signifiant la fin des conflits ou l'émergence d'alliances puissantes.

À partir de la Renaissance, littérature et poésie propagent l'idée de l'amour romantique. Une œuvre comme " Roméo et Juliette " a fortement influencé la perception de l'amour dans la société, le présentant comme une passion profonde et souvent tragique. Les attentes et les idéaux autour du mariage seront influencés, favorisant une vision plus sentimentale des unions.

## Une évolution permanente

En France, le mariage est prérogative exclusive de l'Église jusqu'à la Révolution française qui instaure le mariage civil et laïc en 1791, en 1792 on y adjoint **la liberté de consentement**. Triomphe alors, **un mariage d'amour, et non plus de raison**, avec choix mutuel du conjoint. 1965, la loi rend effective la capacité juridique de la femme mariée et consacre l'indépendance des époux dans la gestion de leurs biens. Dans les années 70 et 80 la loi se penche sur la responsabilité des époux vis-à-vis des enfants, évoluant, de la puissance paternelle à l'autorité parentale, puis à la **co-parentalité**. En 1999 promulgation de la loi sur le pacte civil de solidarité (PACS) et en 2013 celle ouvrant le **mariage aux couples de personnes de même sexe**. Cette loi a, en outre, ouvert à tout couple la possibilité de porter le nom de son conjoint. Ainsi l'article 225-1 du Code civil dispose que « chacun des époux peut porter, à titre d'usage, le nom de l'autre époux, par substitution ou adjonction à son propre nom dans l'ordre qu'il choisit ».



**J-12 mois.** Le mariage est le fruit d'une très longue période d'élaboration qui, depuis une vingtaine d'années, ne cesse de s'allonger (un an en moyenne) et de se complexifier. Oublier la tradition, échapper aux pressions familiales, les jeunes couples sont invités à suivre aujourd'hui de nouveaux standards qui définissent non seulement ce qu'il faut faire pour se marier, mais aussi comment, et à quel moment. Ainsi l'idée de choisir un thème, une couleur est très en vogue. Il est convenu aussi de prévoir une demande de mariage officielle la plus surprenante possible. On n'oublie pas les « enterrements de vie de garçon et de fille » auxquels les futurs mariés devront se plier avant le grand jour. Il est aussi courant maintenant de prévoir une soirée de bienvenue pour tout ou partie des invités, la veille de la cérémonie et le lendemain on organise un brunch convivial et on visionne ensemble les vidéos et photos du mariage.



L'organisation générale prend donc une tournure conséquente pour des couples qui devront conjuguer emploi, tâche parentale et organisation du mariage. Si elle ne vise qu'à organiser un ou quelques jours de fête, elle n'est donc pas sans incidence sur la vie du couple et l'avenir qu'il se prépare. Les préparatifs représentent en effet **une sorte d'épreuve**, au sens physique du terme. endurance et résistance d'une part, souplesse et réactivité d'autre part... C'est aussi une épreuve budgétaire : en France, le coût moyen d'un mariage s'élève aux environs de 12 000 € pour 80 à 100 convives. Certains couples ont recours à l'emprunt pour financer leur mariage. Habit du marié, robe de la mariée, salle de réception, traiteur, décoration, fleurs, séance beauté, voiture, photos.... La liste est impressionnante. Globalement c'est un défi pour le couple qui doit réussir à réaliser le projet qu'il a imaginé, tenir les budgets, résister aux diverses pressions et surtout rester complice et en accord sur les moindres détails.

**Le jour J.** Mariage sophistiqué ou en toute simplicité, invités par centaines ou cercle des proches, ciel en accord ou averses généreuses, le goût de ce jour unique est entièrement lié à **l'amour partagé, sa sincérité, sa confiance en l'avenir.**

